



Les gens d'abord, pas le profit

Service d'études du PTB - 24 septembre 2018

L'électricité coûte aux ménages belges 17% de plus que dans les pays voisins

La Belgique a l'approvisionnement en énergie le moins bon, et l'électricité la plus chère

Auteur : Tom De Meester

Lors de l'entrée au pouvoir du gouvernement fédéral en 2014, un ménage belge payait son électricité 46 euros moins cher que la moyenne des pays voisins. Aujourd'hui, c'est 133 euros plus cher. C'est ce que révèle une nouvelle étude du PTB. La menace de pénurie d'électricité risque d'agrandir encore cet écart des prix par rapport aux pays voisins.

Le service d'études du PTB a comparé les prix de l'énergie en Belgique avec la moyenne de nos quatre principaux voisins (Allemagne, France, Pays-Bas et Royaume-Uni) entre janvier 2013 et août 2018.

Les résultats sont interpellants. Alors qu'aux premiers jours du gouvernement Michel, un ménage belge moyen, avec une consommation annuelle de 3500 kwh, pays moins que dans les pays voisins, ce même ménage paie aujourd'hui près d'un cinquième en plus. La différence est de 133 euros. Les ménages belges paient l'électricité la plus chère, mais ne sont même pas sûrs qu'ils auront assez de courant cet hiver.

Des chiffres remarquables

- La différence entre la Belgique et la France, le pays le meilleur marché, s'élève à plus de 290 euros. Pourtant, la France dispose d'un parc de production assez similaire.
- Nulle part ailleurs les prix n'ont augmenté aussi fortement qu'en Flandre. Au début du gouvernement Michel, la Flandre était un tiers meilleur marché que l'Allemagne mais, après les hausses de prix de ces dernières années, elle est aujourd'hui au même niveau élevé que l'Allemagne.
- Au total, au cours des quatre dernières années, un ménage belge a payé 433 euros de trop, en comparaison avec les pays voisins.
- Le record absolu se situe encore provisoirement en février 2017, quand les prix en Belgique étaient encore de 33 % plus élevés que la moyenne des pays voisins, et un ménage payait près de 237 euros de plus sur base annuelle.
- La meilleure période pour les ménages belges était la mi-2014, quand l'électricité - entre autres, grâce à la diminution de la TVA à 6 % - a été jusqu'à 9 % moins cher que chez nos voisins.

Cher, mais pas durable

Bien que notre facture d'électricité se situe loin au-dessus de la moyenne de nos pays voisins, cela ne contribue pourtant pas du tout à la fiabilité de notre approvisionnement en énergie, comme le montre la mise à l'arrêt de plusieurs centrales nucléaires. De même, la part de l'électricité renouvelable dans le total de la production progresse à peine. En Belgique, 8,7 % seulement de l'énergie consommée est issue de sources renouvelable.¹ Seuls les Pays-Bas font moins, avec 6 %. Le Royaume-Uni atteint 9,3 %, l'Allemagne 14,6 % et la France, 16 %.

Les ménages belges dépensent donc une partie considérable de leurs revenus pour payer leur facture d'électricité, mais ne bénéficient pas pour autant d'un approvisionnement fiable ni durable.

Où en est la « norme énergétique » ?

Dans sa déclaration gouvernement, le gouvernement fédéral promet, via la « norme de l'énergie », de faire concorder le prix du courant des ménages avec celui des pays voisins. On assiste pourtant au contraire.

Depuis l'arrivée au pouvoir du gouvernement Michel, la facture d'électricité a augmenté de façon spectaculaire. La seule lueur d'espoir dans toute une série de hausses de prix a été la suppression de la « Turteltaks », une taxe injuste de 100 euros par ménage imposée en Flandre par la ministre flamande de l'époque, Annemie Turtelboom. Cette taxe a été supprimée par la Cour constitutionnelle, après un procès intenté par le PTB.

Au cours des mois à venir, de nouvelles hausses de prix sur les marchés de gros, en raison de l'arrêt des centrales nucléaires, risquent de faire très fortement augmenter la facture des consommateurs.

Des alternatives

1. 6 % de TVA sur l'énergie. L'écart de prix de l'électricité est provoqué par plusieurs facteurs. Pour commencer, il y a le tarif de TVA, élevé en Belgique. Ce tarif est de 21 % chez nous, contre 19 % en Allemagne et 5 % en Grande-Bretagne. En France, on applique un tarif de TVA réduit pour la partie abonnement de la facture d'énergie, ce qui fait que le taux de TVA réel descend à 17 %. Ce n'est pas un hasard si les prix dans notre pays n'ont été inférieurs à ceux de la moyenne des pays voisins que dans la période d'avril 2014 à août 2015, lorsque notre taux de TVA avait été ramené à 6 %.

2. Retrait des coûts de l'électricité verte de la facture d'énergie. En Belgique, les frais de réseau sont de 40 % plus élevés que dans les pays voisins, notamment parce que le coût des subsides pour le photovoltaïque est répercuté dans les tarifs de distribution. De même, les taxes supplémentaires sont chez nous de 28,5 % plus élevées que la moyenne des pays voisins, malgré les lourdes taxes en Allemagne.



Les gens d'abord, pas le profit

3. Imposition de prix maximum et mise hors-jeu du libre marché. Pour combler l'écart des prix de l'énergie avec les pays voisins, des mesures structurelles sont nécessaires. Le PTB préconise en effet des prix maximaux pour l'électricité et le gaz. Au lieu de donner carte blanche aux entreprises de l'énergie pour qu'elles augmentent leurs prix, l'État doit imposer clairement un maximum. Les petits fournisseurs qui proposent des prix bon marché resteront ainsi hors d'atteinte, mais Electrabel et co., qui imposent aux consommateurs des contrats bien trop chers, vont devoir adapter leurs prix.

1. https://ec.europa.eu/eurostat/tgm/table.do?tab=table&init=1&language=en&pcode=t2020_31&plugin=1